

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
12283

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

OBJET : Participation à l'organisation de la finale internationale "Start'Up Collèges" - Aix-Marseille Université.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

"Start'Up Collèges" est un programme pédagogique innovant qui permet aux collégiens de développer leurs compétences et leur confiance en leur faisant découvrir toutes les étapes de la création d'entreprise innovante en 48 heures.

La finale internationale doit permettre à des équipes lauréates françaises et américaines d'imaginer des solutions innovantes pour construire une planète ancrée dans les valeurs du développement durable.

Ce format permet à chaque équipe et à chaque jeune collégien qui la compose de mieux se connaître, de se projeter dans l'avenir en proposant une solution innovante aux défis et enjeux environnementaux proposés dans le cadre du challenge et de développer des compétences qui lui seront utiles dans sa future orientation professionnelle : engagement, agilité, créativité, solidarité.

En mars 2018, tous les collégiens du niveau troisième du collège UBELKA d'Auriol (150 collégiens) ont participé au "Start'Up Collèges" organisé par l'équipe PEPITE PACA OUEST dans le cadre du projet régional PREPITE (plateforme d'innovation de transfert et d'entrepreneuriat).

L'équipe lauréate a représenté la France lors de la finale internationale qui s'est déroulée à Chicago en avril 2018 et a terminé sur la seconde marche du podium.

En 2019, Aix-Marseille Université s'engage dans l'organisation de la finale internationale sur le campus de Luminy, entre le 30 mars et le 2 avril : visite de Marseille le premier jour, travaux sur les projets le deuxième jour, présentations des projets et délibération du jury le troisième jour.

Le Conseil départemental souhaite participer à l'organisation de cette finale internationale.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 14 000 € à Aix-Marseille Université soit 40,9 % du budget global.

Le détail du plan de financement fait l'objet d'une fiche technique jointe au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

**Finale internationale "Start'Up Collèges"
AMU**

Organisme demandeur	Aix-Marseille Université Jardin du Pharo 58 boulevard Charles LIVON 13284 Marseille Cedex 07
Représentant	Président : M. Yvon BERLAND
Pour le compte de	Aix Marseille Université SUIO / Pôle PEPITE PACA OUEST 3, avenue Robert Schuman 13628 Aix-en-Provence Cedex 01
Responsable projet	Mme Evelyne MARCHETTI
Montant sollicité	14 000 €
Montant total du projet	34 156 €
Objet	Finale internationale "Start'Up Collèges", Campus de Luminy, du 30 mars au 2 avril 2019

PLAN DE FINANCEMENT 2019 (HT)

DEPENSES HT (€)		RECETTES (€)	
Prestations de services	9 720	AMU	5 156
Fournitures	300	Conseil départemental	14 000
Restauration (déjeuners, cafés, cocktails)	4 528	Métropole Aix-Marseille	10 000
Hébergement	11 593	Sponsors (entreprises et banques)	5 000
Activités culturelles	1 231		
Publicité	1 224		
Déplacements (cars)	2 260		
Gratifications étudiants	1 000		
Prix lauréats	1 800		
Autres	500		
Total	34 156		34 156

Proposition de subvention du Conseil départemental : 14 000 € soit 40,9 % du budget total.